

PSYCHOLOGUE EN STRUCTURE DU MEDICO-SOCIAL

Aux côtés de professionnels du social ou de la santé, le/la psychologue intervient en face à face ou lors d'actions collectives en faveur de parents, de jeunes déficients intellectuels, de personnes handicapées ou âgées... Il/Elle connaît bien le rôle des différents intervenants du secteur. Il/Elle participe à des réunions de coordination régulières et à l'élaboration du projet d'établissement. Il/Elle sait travailler en équipe et a parfois un rôle de soutien auprès de ces personnels.

L'aide-soignant(e) intégré au sein de l'équipe pluridisciplinaire, bénéficie d'une relation privilégiée avec les résidents. A leur côté au quotidien, il apaise et facilite l'octroi des soins nécessaires à leur prise en charge. A delà du soin, l'aide-soignant a un rôle relationnel, préventif, et éducatif.

Les compétences et les qualités requises	• Savoir prendre du recul et faire preuve de maturité • Respecter le secret professionnel • Etre à l'écoute • Accompagnement du projet de la personne • Gestion des situations d'urgence dans un contexte de soins • Repérage et évaluation des besoins et attentes d'une personne • Réalisation de soins de psychologie
Les principales missions	• Étudier les troubles affectifs, intellectuels et comportementaux des résidents. • Mettre en œuvre des méthodes spécifiques d'évaluation, d'analyse, de soins psychologiques, de conseils et de prévention. • Analyser et accompagner le résident dans sa réadaptation sa réinsertion dans son environnement. • Recevoir et informer les familles des résidents pour les aider et les conseiller dans l'accompagnement des projets personnalisés du résident.
Le public	• Personnes âgées en EHPAD ou au domicile • Personnes, mineurs et majeures, en situation de handicap (MAS, FAM, IME)
Et après ?	En tant que Psychologue en institution, il est possible d'évoluer vers l'exercice du métier en libéral ou bien vers des métiers de responsable comme cadre socio-éducatif ou directeur d'établissement médico-social.

LA FORMATION DE PSYCHOLOGUE

Pour exercer le métier de psychologue, il faut être titulaire d'un master de psychologie comme par exemple le Master psychologie mention psychopathologie clinique psychanalytique ou bien un Master psychologie mention clinique, psychopathologie et psychologie de la santé.

Prérequis formation	Licence de Psychologie ou tout autre licence permettant d'intégrer un master de psychologie, en fonction des modalités d'accès de chaque université.
Modalité de sélection	• Dossier de candidature sur la plateforme nationale Mon Master • En fonction des universités, un jury de sélection peut être mis en place
Durée de la formation	Formation de deux ans
Accessibilité	• Formation continue • Formation initiale • Formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation
Les centres de formation	Les universités en proximité : • Université de Bordeaux • Université de Poitiers • Université de Clermont Auvergne